



Le 27 août 2026

Secteur de Trois-Rivières

Levée de l'avis d'ébullition préventif

La Ville de Trois-Rivières annonce la fin de l'avis d'ébullition préventif pour la population et les commerces se trouvant dans le périmètre formé par le **Boulevard Saint-Louis, l'autoroute 40 et la ruelle de Nouë-Union. Ainsi que pour le périmètre formé par la ruelle De Nouë-Coteau, rue Du Coteau, rue Bédard et le Boulevard Saint-Louis. Du 1004 à 1018 rue Honoré-Mercier. La rue Saint Réal entre la rue Bédard et la ruelle de Saint-Réal.**

La Ville a procédé à des analyses sur le réseau et il n'y a aucune présence de bactérie. L'eau distribuée est maintenant propre à la consommation pour la population.

La Ville regrette les inconvénients que cette situation a pu occasionner et vous remercie de votre collaboration.

Pour être au fait des prochains avis, inscrivez-vous au [service d'alertes citoyennes](#).

Ville de Trois-Rivières
Direction de la gestion
des eaux et des immeubles

2425, rue Louis-Allyson
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
311@v3r.net